

CONGRES NATIONAL DE L'ANACR

20, 21, 22 OCTOBRE 2000
A SAINT-BRIEUC

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD
FONDE DANS LA CLANDESTINITE EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris
N° 1108-1109 - JANVIER-FÉVRIER 2000

UNE LETTRE DE L'ANACR AU PRESIDENT AUTRICHIEN

A. N. A. C. R. ASSOCIATION NATIONALE des ANCIENS COMBATTANTS de la RESISTANCE

Présidents :

Henri ROL-TANGUY
Colonel, Chef régional des F.F.I.
de l'île de France
Grand Croix de la Légion d'Honneur
Robert CHAMBEIRON
Secrétaire Général-adjoint du C.N.R.
Pierre SUDREAU
F.F.C., Déporté Résistant,
ancien Ministre du Général de Gaulle
Grand Croix de la Légion d'Honneur

Vice-Présidents :

Martial LAROCQUE
« Libé-Nord », Conseiller honoraire
à la Cour de Cassation
Jean THOUVENIN
F.N. Lycéens puis maquisard,
Inspecteur général honoraire de
l'Administration de l'Éducation Nationale
Jean BARRES
F.F.C., cofondateur des groupes « Vénus »
Albert ORIOL
Lieutenant-Colonial
ancien chef du 1^{er} maquis A.S. de la Loire
Simone CONAN
Front National - F.T.P.F.-M.O.I.

Secrétaires Généraux :

Charles FOURNIER-BOCQUET
Lieutenant-Colonel F.F.I. (F.A.T.F.P.F.)
Secrétaire général-adjoint de l'U.F.A.C.
Robert VOLLET
Lieutenant-Colonel F.F.I. (A.S.-M.U.R.)
membre du bureau de l'U.F.A.C.
Vice-Président de la F.I.R.
membre du C.A. de l'U.F.A.C.

Trésorier :

René ROUSSEL
Liquidateur National des Mouvements
O.S. - F.N. - F.T.P.F.

Paris, le 27 janvier 2000

Monsieur Thomas KLESTIL

Président de la
République Fédérale d'Autriche

aux bons soins de
Monsieur l'Ambassadeur de la
République Fédérale d'Autriche
6 rue Fabert

75007 PARIS

Monsieur le Président,

C'est avec une profonde émotion que nous voyons se dessiner un rapprochement entre certaines forces politiques de votre pays et le F.P.O., dont le leader Jörg Haider s'est signalé par des déclarations xénophobes et complaisantes à l'égard du régime nazi.

Nous n'oublions pas que si l'Autriche et les démocrates autrichiens furent les premières victimes d'une agression hitlérienne, que si des Autrichiens s'y opposèrent, que si d'autres participèrent dans notre pays et à nos côtés à la Résistance contre l'Occupant nazi, une part importante de la population autrichienne se laissa circonvenir par la démagogie raciste et nationaliste d'Hitler, et que des nazis autrichiens participèrent aux crimes hitlériens contre les peuples d'Europe.

C'est pourquoi, y compris pour l'honneur du peuple autrichien, nous vous demandons avec force, au nom des Résistants antifascistes que nous représentons, d'user de toutes vos prérogatives pour barrer la route du pouvoir à une formation qui puise certaines de ses références dans une idéologie et un système criminels, condamnés comme tels par le Tribunal de Nuremberg.

En espérant que vous serez sensible à nos préoccupations et pourrez y répondre positivement, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en notre respectueuse considération.

Robert Chambeiron

Robert CHAMBEIRON

Secrétaire-adjoint du Conseil National
de la Résistance
Grand Officier de la Légion d'Honneur
Président-délégué de l'ANACR

79, rue Saint-Blaise - 75020 PARIS
Tél : 01. 44. 64. 80. 60 - Fax : 01. 44. 64. 80. 65

WIDERSTAND !

Le 4 février, radios et télévisions vibraient de ce mot inlassablement clamé par des milliers de Viennois faisant face à des brigades policières lancées contre eux -déjà- avec matraques et grenades lacrymogènes.

Widerstand : Résistance !

Aucun autre mot n'aurait pu venir à l'esprit des Autrichiens qui ont bonne mémoire, car en leur pays qui fut l'une des premières victimes d'Hitler -l'Autrichien Hitler-la moitié du gouvernement était confiée à un parti d'admirateurs, de nostalgiques, de disciples du III^e Reich.

Certes, le chef du parti, Jörg Haider, ne reçoit aucun portefeuille -Hitler n'en avait non plus reçu aucun avant d'être Chancelier- mais sont notamment confiés à des membres de sa faction le Ministère de la Défense (l'armée !) et celui des Finances (le nerf de la guerre !).

Haider a certes signé un texte établi par le Président de la République, M. Klestil, texte où l'Autriche " endosse sa responsabilité pour les pages sombres de son passé ". Mais dans le magazine allemand " Der Spiegel ", il écrit : " Je ne suis pas de ceux qui parcourent le monde toute leur vie en chemise de pénitente ". Il reste aussi bien celui qui rend hommage aux Waffen-SS que celui qui considère l'Autriche comme une " fausse-couche idéologique " (puisqu'elle n'est à ses yeux qu'une province de l'Allemagne). Alors, signer un " chiffon de papier " ne lui coûte guère davantage qu'à ses modèles historiques.

L'Autriche n'est évidemment pas l'Allemagne de notre jeunesse. Mais depuis quelques années, ce n'est pas toujours par les pays les plus puissants que la Paix fut mise en danger. Il est bon qu'en France, où les clones de Haider sont en perte de vitesse, le Président de la République et le gouvernement aient prouvé leur vigilance. Les 14 partenaires européens de l'Autriche et les USA tiennent Haider à bout de pincettes, mais le personnage n'aura patienté que 48 heures avant de lancer sa première provocation. Soupçonnant... ses partenaires autrichiens (!) d'avoir sollicité les prises de positions de ces Etats, il les menace de procès pour " haute trahison " ! Rien moins.

D'abord un vœu : que tous les pays dénoncent les idéologies néo-nazies en Autriche et les combattent chez eux (elles sont partout moins fortes mais partout présentes, notre journal en témoigne inlassablement).

Ensuite, un salut aux Autrichiens qui n'ont pas applaudi l'entrée d'Hitler à Vienne en 1938, aux victimes du nazisme et à leurs familles, aux jeunes qui regardent lucidement le passé de leur pays pour lui préparer un avenir vraiment démocratique. Un salut et notre solidarité.

Bon courage, et ensemble :

WIDERSTAND !

Charles Fournier-Bocquet

DANS NOTRE SOMMAIRE :

- P. 2 : Les "Amis de la Résistance (ANACR)".
- P. 3 : La résistible ascension des néo-nazis autrichiens.
- P. 4 et 5 : Contre la menace du négationnisme. L'Internationale néo-fasciste.
- P. 6 et 7 : La vie de l'Association. Nos deuils.
- P. 8 : 55 ans au service de la mémoire.



TARNOS (LANDES)

Plus d'une soixantaine
de personnes, parmi
lesquelles de
nombreux enseignants
ont participé le 26
novembre dernier à
une réunion
d'information sur les
« Amis de la
Résistance », 16
d'entre elles les ont
rejoints. (voir page 2)

PETITION NATIONALE DE L'UFAC

Ayant jugé le budget 2000 des Anciens combattants décevant. Le 29 janvier dernier, le Conseil d'Administration et le Comité de Coordination de l'UFAC ont décidé à l'unanimité d'organiser une campagne de "pétition nationale" sur la base du texte, adopté également à l'unanimité, que nous publions. Toutes les pétitions, signées individuellement par le maximum d'A.C.V.G., seront à envoyer au fur et à mesure, et avant le 1^{er} juillet, au siège national de l'UFAC. (Voir page 3)

MORBIHAN : POUR SUIVRE LA STRUCTURATION

Depuis le dépôt des statuts du groupe départemental des « Amis de la Résistance » du Morbihan – 156 adhérents au 30 novembre (contre 140 l'an dernier à la même époque) –, de nouveaux comités sont venus s'ajouter à celui du Pays de Lorient (près de 90 « Amis »).

Les « Amis », qui attachent une importance particulière à la commémoration de la création du CNR, ont été particulièrement présents le 27 mai à Pontivy, ils ont participé activement à la journée du 20 juin 1999 à Langonnet, notamment par la mise à disposition du comité organisateur de l'exposition « Résistance en Morbihan » exploitée par un « Ami de la Résistance », Hervé Meliarenne. Les « Amis » ont aussi participé durant deux jours avec l'ANACR à la tenue d'un stand au « Forum des Associations ».

Par ailleurs, le comité départemental des « Amis », représenté par son président, est membre actif du Comité de liaison du Concours national de la Résistance et de la Déportation pour le département du Morbihan. A ce titre, les « Amis » ont ainsi participé au choix de sujet pour le concours départemental, à la correction des épreuves et à la remise des prix à Coetquidan.

Parmi les projets, l'autonomie financière du comité départemental des « Amis », des actions pour faire connaître le programme du CNR, la constitution d'un fond documentaire (ouvrages sur la Résistance, revues, articles inédits de résistants, cassettes vidéo), une réflexion sur les moyens modernes de communication, notamment Internet, des initiatives pour se faire connaître dans les collèges, les lycées, les universités, l'IUFM, ainsi que l'organisation de soirées à Thèmes.

Avec un objectif : 200 « Amis » en l'an 2000...

(D'après les informations communiquées par Robert David, président départemental des « Amis »)

AUBE : « CIVISME, TOLERANCE, LIBERTE »

A l'occasion de la tenue du congrès départemental de l'ANACR, qui s'est déroulée à Sainte-Savine le 21 novembre dernier, le quotidien « Libération-Champagne » a consacré, sous la signature de C. Dubard, un long article aux « Amis de la Résistance (ANACR) », en donnant notamment la parole à leur président, Bruno Collin, membre associé du Conseil National de l'ANACR. Nous en publions un extrait.

« Je me suis intéressé à cette période, en cherchant à connaître de Gaulle, j'ai connu Jean Moulin, ce fut une révélation ».

Séduit par les idéaux de la Résistance, Bruno Collin les fait siens... Civisme, tolérance, liberté, paix : des valeurs qu'il partage avec les trois cents Aubois qui ont rejoint les « Amis de la Résistance ». « Ils ont entre 15 ans et 65 ans, la plupart n'ont pas connu cette période », explique M. Collin. « L'association est totalement apolitique, on ne vient pas adhérer aux « Amis » pour son aura personnelle, quand les jeunes partaient au maquis pour fuir le STO, ils ne voulaient pas savoir si le maquis était de droite ou de gauche ».

« Notre premier objectif est de faire connaître la Résistance, tout le monde l'a apprise dans les livres mais rien ne vaut le contact avec les Résistants », affirme le président. Et d'évoquer sa rencontre avec Gilbert Couillard, qui, avec son frère, a recueilli les corps de 127 maquisards tués dans les combats de Saint-Mards-en-Othe : « On voit l'émotion dans ses yeux, on l'entend dans sa voix ; toute la barbarie nazie, on ne peut l'apprendre qu'au contact de ces gens-là ».

Nous rendons hommage aux Résistants locaux, comme Edouard Baudiot, appelé « Marius », chef du maquis de Saint-Mards-en-Othe, à l'occasion du 20^e anniversaire de son décès. L'association souhaite honorer Gaston Gagnière, le colonel Alaguide, Pierre Mulsan et Pierre Murard, « figures locales et méritantes ».

Les « Amis de la Résistance » organisent des expositions. Cette année, ce fut à l'occasion du centième anniversaire de Jean-Moulin, au collège Brossolette, à la Chapelle-Saint-Luc.

« AMIS » : UN PARTENARIAT CONFIAINT EXTRAITS DE L'INTERVENTION DE JACQUES VARIN, SECRETAIRE ADMINISTRATIF DES « AMIS », A LA REUNION DU CONSEIL NATIONAL DE L'A.N.A.C.R. (PARIS LE 1^{er} décembre 1999)

Dans notre précédent numéro, nous avons entamé la publication de premiers extraits de cette intervention. Nous l'achevons dans celui-ci.

Lors de réunions organisées par les « amis de la Résistance » des Landes et des Pyrénées-Atlantiques, la question a été posée des rapports entre les Groupes d'« Amis de la Résistance » et les Comités départementaux de l'A.N.A.C.R., entre les « Amis de la Résistance » et l'A.N.A.C.R. La réponse doit être claire : pour prendre en compte les différences de rythme de vie, de disponibilité – par exemple, organiser une réunion un mardi après-midi à 15 heures n'a aucun sens si l'on veut s'adresser à des actifs –, pour permettre aux « Amis » de définir des formes spécifiques et adaptées d'action, de former des cadres, d'être des partenaires des collectivités locales, solliciter des subventions, nous avons suggéré la mise en place des groupes d'« Amis de la Résistance (ANACR) », ayant leur personnalité juridique, avec des statuts déposés, un bureau élu. Pour autant avons-nous affaire à deux organisations différentes ? La réponse est clairement non : les orientations de l'A.N.A.C.R. sont celles des « Amis » parce que définies en commun lors des congrès nationaux et départementaux de l'ANACR auxquels participent les « Amis », parce que l'appartenance aux « Amis » est attestée par une carte délivrée par la Direction nationale de l'ANACR, parce que les statuts des groupes d'« Amis » doivent faire référence à l'ANACR et à ses orientations, parce que des dirigeants départementaux de l'ANACR sont statutairement de plein droit membres des directions de groupes départementaux d'« Amis », tandis que des « Amis » sont membres associés des directions départementales. Et puis surtout, parce que nous partageons les mêmes valeurs, le même combat, le même but. Groupes d'« Amis » et comités départementaux doivent ainsi le plus souvent prendre ensemble des initiatives, en tout état de cause coordonner leur action. Pour les « Amis », jouer solo n'aurait aucun sens : notre tâche est de pérenniser l'ANACR et son combat pour les valeurs de la Résistance, cela ne peut se faire sans l'A.N.A.C.R., à fortiori contre ; mais personne de sensé ne peut l'envisager.

Sur le plan national, les 27 « Amis » élus membres associés du Conseil national et les 11 élus membres associés du Bureau national participent aux instances concernées et, conformément aux décisions du Congrès de Chambéry, ont des réunions spécifiques de Commission nationale et de Direction nationale des « Amis ».

Par ailleurs, et sans qu'elles soient des instances de direction ou décisionnelles, nous organisons chaque année une réunion nationale des animateurs de groupes locaux et départementaux d'« Amis », et, le 20 novembre dernier, à Grenoble, conformément aux décisions du congrès de Chambéry, nous avons organisé une première réunion régionale des « Amis de la Résistance (ANACR) », avec une quarantaine de participants. Avec de réelles limites, structurelles – faiblesses organisationnelles, difficultés de préparation – et conjoncturelles – la tempête de neige –, cette première réunion régionale, par l'échange d'expériences qu'elle a permis, a été positive, et permettra de préparer dans de meilleures conditions l'organisation d'autres réunions de ce type.

Par ailleurs, nous aurons aussi à réfléchir sur la place des « Amis » dans le congrès national,

sur la mise en cohésion nationale des groupes départementaux d'« Amis », sur les mécanismes de fonctionnement démocratique des « Amis », sur l'affirmation de l'unicité de l'ANACR et des « Amis », tout en préservant la spécificité d'organisation d'Anciens combattants de la Résistance qu'est l'ANACR et en permettant la visibilité nationale des « Amis ».

Dans plusieurs départements, preuve de la confiance que les Résistants ont dans les « Amis », des responsabilités leurs sont confiées au sein même des directions locales et départementales de l'ANACR.

Mais, gardons à l'esprit que l'ANACR est l'association des Anciens Combattants de la Résistance, et qu'il serait négatif, alors qu'il y a dans telle localité, dans la plupart des départements, des Résistants ayant la volonté de poursuivre leur combat, et en capacité de le faire, de vouloir les dessaisir de leurs responsabilités, alors qu'ils ont encore beaucoup à apporter, ne serait-ce qu'en premier lieu aux « Amis », par leur action, par leur exemple et leurs conseils. Et puis, ayons la modestie de dire que rares sont les départements où il y a suffisamment de cadres « Amis » porteurs d'une expérience d'action, permettant tout à la fois de maintenir l'animation de la nécessaire activité des « Amis » – car c'est là la tâche essentielle des responsables « Amis » – et de faire face aux besoins qui pourraient se faire jour au niveau de l'ANACR elle-même.

Certes, des exemples le montrent, ici où là le problème de la relève peut se poser de manière concrète, mais, ce qui nous semble plus efficace pour le présent, formateur et prometteur pour l'avenir, c'est le travail d'équipe qui permet la transmission non pas des titres ou du « pouvoir » – ce qui serait dérisoire – mais de l'expérience, c'est de donner pleinement son sens au terme « associé » joint aux « Amis » membres de directions, c'est-à-dire associés à l'information la plus complète, associés à la réflexion conduisant à la prise de décision, associés à la mise en œuvre de décisions et, quand cela est possible, associés à la représentation extérieure. Des exemples de plus en plus nombreux existent de cette association d'« Amis », quand cela est nécessaire, à des responsabilités au sein des directions de l'ANACR : René Nesle est vice-président délégué dans le Var, Martine Peters secrétaire adjointe dans l'Isère, Jean-Paul Bedoin membre du Secrétariat en Dordogne, Jean Mauguet Vice-président en Indre-et-Loire, Lionel Aulanier trésorier dans les Côtes-d'Armor, Bernard Delaunay, Président associé et membre de la Commission permanente en Corrèze, etc.

Faire face aux besoins, accepter les responsabilités dans l'ANACR quand cela est nécessaire, cela est positif et une des missions des « Amis », en gardant à l'esprit que pour l'heure et surtout pour assurer l'avenir, c'est développer l'activité des « Amis » vers l'extérieur qui est la tâche essentielle.

«Partenariat confiant», telle nous semble être, en ce qui concerne les rapports entre résistants et « Amis », l'orientation que nous devons donner et qui permettra d'assurer au mieux les tâches du présent et de préparer l'avenir. C'est-à-dire de mener ensemble le plus longtemps possible le combat pour les valeurs démocratiques et humanistes de la Résistance.

LANDES : DEUX REUNIONS FRUCTUEUSES

Le 26 novembre au matin à Mont-de-Marsan, avec une vingtaine de participants et en présence de Pierre Justes, secrétaire général de l'ANACR des Landes, de Jean Ooghe et Jean Frère, secrétaires départementaux, et l'après-midi à Tarnos, en présence d'Edouard Valéry, président départemental de l'ANACR, et avec une soixantaine de participants, deux réunions se sont tenues avec la participation de Jacques Varin, secrétaire administratif des « Amis de la Résistance (ANACR) », durant lesquelles plus d'une vingtaine de personnes ont rejoint les « Amis de la Résistance ».

A Mont-de-Marsan, un collectif d'animation des activités des « Amis de la Résistance (ANACR) » a été mis en place autour d'André Curculosse.

A Tarnos, on notait la présence dans

l'assistance de nombreux enseignants autour de M. le proviseur du Lycée Technique, de trois jeunes lauréates du Concours de la Résistance, Emilie Lavigne, Laure Sallabey et Géraldine Calbète, de Mme Leurion, fille de Félix Concarret, ancien maire déporté, de Georges Fatas et Louis Gasquet, anciens résistants, de Jean Serre, qui fut un résumé de la vie et du combat de Jean Moulin.

La discussion porta sur la nécessité de mémoire, la lutte contre la résurgence des thèses fascistes et racistes, les valeurs de la Résistance, les rapports entre l'ANACR et les « Amis de la Résistance », le rôle des « Amis », la bataille du 27 mai.

A l'issue de cette journée, les « Amis » avaient fait un pas en avant dans la voie de leur organisation dans les Landes.

PYRÉNÉES-ORIENTALES LE GROUPE DEPARTEMENTAL DES « AMIS » EST FONDE

A Elne le 11 décembre s'est tenue l'assemblée générale constitutive du groupe départemental des « Amis de la Résistance » (ANACR) des Pyrénées-Orientales. Une quarantaine de personnes avaient répondu présent, dont de nombreux professeurs d'Histoire-Géographie qui constituent un vecteur important de la transmission de la mémoire de la Résistance aux jeunes, d'autres s'étaient excusés.

L'assemblée était honorée de la présence de Jean Olibo, un des premiers résistants du département, qui avait tenu à être là malgré son âge (90 ans). Plusieurs membres de l'ANACR dont Juliette Bès, Odette Sabaté, Rémy Gardes, André Galy, Raoul Vignettes furent d'un grand secours.

A 14 h 30, Jean Larrieu ouvrit la séance et présenta l'ordre du jour, puis rappela les objectifs des « Amis de la Résistance » auxquels toute l'assistance adhéra. Une discussion s'engagea alors sur les modalités de l'action, et notamment les contacts avec l'Education Nationale : Inspection Académique, Inspection générale, très réceptive à l'égard des « Amis », l'Inspection Pédagogique Régionale, les chefs d'établissements et les documentalistes des lycées et collèges. Egalement fut évoqué le contact avec les médias : France 3-Sud, Radio France-Roussillon, l'Indépendant des Pyrénées-Orientales et le Semaine du Roussillon. Il fut décidé qu'une délégation irait voir l'Inspecteur d'Académie pour présenter l'Association des Amis de la Résistance (ANACR) des Pyrénées-Orientales.

Ensuite, l'Assemblée passa à la rédaction des statuts en vue du dépôt à la Préfecture. J. Larrieu proposa le projet de statuts communiqué par l'ANACR et en donna lecture. Ensuite s'ouvrit la discussion sur l'article 2, avec le souci de concilier la notion de défense de la souveraineté nationale avec l'engagement européen de certains membres. Jean Larrieu proposa une formulation dans ce sens qui fut adoptée à l'unanimité.

Ensuite fut désigné le conseil départemental du groupe, qui, composé de 17 membres dont 12 professeurs, a ensuite élu son bureau ainsi composé : président : Jean Larrieu (professeur d'histoire honoraire), vice-présidents : Mme Paule Bleyds (documentaliste), M. André Balent (professeur d'histoire) et M. Jean-Pierre Bobo (professeur d'histoire), trésorier : Mme Eliane Leplay (retraite), trésorière adjointe : Melle Josette Brousse (retraite), secrétaire : M. Jean-François Maury (professeur d'histoire), secrétaire adjoint : M. Michel Leplay (retraite).

(D'après les informations communiquées par Jean Larrieu).

SAÔNE-ET-LOIRE : DOSSIER PEDAGOGIQUE

Au cours de l'année scolaire 1998-1999, 470 établissements scolaires publics ou privés écoles primaires, collèges et lycées – ont reçu – ce document. Les « Amis de la Résistance », aidés dans cette diffusion par les résistants ANACR, l'ont remis en mains propres aux enseignants (professeurs des écoles, professeurs d'histoire, documentalistes). L'accueil a toujours été très cordial et l'intérêt évident.

200 établissements restent à dater, ce sera chose faite dès le premier trimestre de l'année scolaire 1999-2000. Une cassette audio-visuelle est en cours de réalisation et viendra compléter et illustrer le dossier déjà largement diffusé et apprécié. Ce matériel d'information pourra aider les jeunes à participer au Concours National de la Résistance et de la Déportation, dont on note cette année une augmentation du nombre de candidats.

Nous apprécions et partageons les termes de l'intervention de Mme Ségolène Royal pour la remise des prix : « si le Concours National de la Résistance et de la Déportation est, à nos yeux, aussi important dans l'enseignement scolaire, c'est parce que les jeunes ont, à mon sens, besoin de modèles pour grandir et de repères clairs pour se construire. A cet égard, si l'histoire est une discipline essentielle à l'école, c'est plus encore par la conscience qu'elle prône que pour le savoir qu'elle prodigue ».

L'idéal de la Résistance peut orienter les choix et les actions de chaque citoyen dans les périodes difficiles.

Andrée Commerçon

PETITION NATIONALE DE L'UFAC

**Monsieur le Premier Ministre
Mesdames et Messieurs les
Ministres
Mesdames et Messieurs les Parle-
mentaires**

Après le vote du Budget 2000 du Secrétariat d'Etat à la Défense chargé des Anciens Combattants, la déception et l'amertume sont les sentiments dominants des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de notre pays.

La concertation et le dialogue existant avec M. Jean-Pierre Masseret ne sauraient justifier une absence de règlement des contentieux mettant en cause le respect du droit à réparation.

L'UFAC n'acceptera pas non plus que d'éventuelles mesures sociales décidées pour les anciens combattants se substituent de fait aux mesures attendues pour avancer dans le respect de ce droit à réparation.

Aussi l'UFAC exige tout d'abord que les futurs budgets consacrés aux anciens combattants et victimes de guerre s'établissent sur la base de la pérennité en francs courants d'une

année sur l'autre, comme déclare en défense le principe M. Kuchel, député PS du Pas-de-Calais, rapporteur au Budget des Anciens Combattants à la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale.

L'UFAC dénonce le décrochage scandaleux du rapport constant calculé de fait sur un indice inférieur à l'indice le plus bas de la Fonction Publique.

Le calcul du « point de pension » correspond à l'indice de la Fonction Publique 243 majoré. Le fonctionnaire au bas de l'échelle début de carrière est déjà lui à l'indice 253 et l'indice correspondant à l'ex-huissier de ministère en fin de carrière est à 333... soit annuellement sans prime 84 782 F net – alors que le pensionné à 100 % est seulement à 80 620 F – soit une perte sèche de 4 162 F ! (référence décembre 1999).

- L'UFAC demande instamment qu'on en finisse immédiatement avec un calcul à deux vitesses des pensions des plus grands invalides.

- L'UFAC exige qu'enfin le dossier de la décriminalisation des pensions des

anciens combattants devenus citoyens étrangers, soit examiné sérieusement et rapidement pour une solution permettant à la France de ne pas être ingrate envers ceux qui ont accepté de la défendre au péril de leur vie.

- L'UFAC attend du gouvernement que les dossiers ouverts sur les droits des veuves, sur les psychotraumatismes de guerre, sur la campagne double des anciens combattants en Algérie, Tunisie, Maroc ne traînent pas en longueur et débouchent rapidement sur des mesures en adéquation avec le respect du droit à réparation et de l'égalité entre les générations de feu.

- L'UFAC rappelle qu'elle insiste particulièrement pour le règlement positif de trois contentieux importants pour les anciens combattants en Algérie, Tunisie, Maroc (31/1/52 – 2/7/62) : le versement de la retraite du combattant à 60 ans, la définition des modalités d'attribution de la Carte du Combattant aux rappelés en Algérie, l'extension de l'attribution du Titre de Reconnaissance de la Nation aux militaires ayant servi en Algérie entre le 2 juillet 1962 et le 1er juillet 1964, de même l'examen de toutes les situations qui relèvent légitimement du Titre de Reconnaissance de la Nation.

- Il est aussi grand temps d'en ter-

miner avec les contentieux concernant l'attribution de la Carte de Combattant Volontaire de la Résistance.

- L'UFAC demande réponse au gouvernement sur les 14 résolutions votées à sa dernière Assemblée Générale et présentées le 12 octobre 1999 à M. Jean-Pierre Masseret.

- Enfin, l'UFAC attire fermement l'attention du gouvernement et des parlementaires sur le fait indéniable que le "nouvel élan pour l'ONAC" n'est qu'une belle formule littéraire si de nouveaux et importants moyens financiers et en personnel ne sont pas donnés à l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

**Monsieur le Premier Ministre
Mesdames et Messieurs les Ministres
Mesdames et Messieurs les Parle-
mentaires**

Les 4 millions et demi d'Anciens Combattants et Victimes de guerre s'adressent solennellement à vous :

"Les déclarations d'intention ne nous suffisent plus. Nous attendons des réponses significatives concrètes démontrant votre réel respect du droit à réparation, seuls témoignages valables de votre volonté d'honorer la dette de la Nation contractée à notre égard".

FRANCE : DESTRUCTION DES MINES ANTIPERSONNEL

En décembre 1997, 136 pays ont signé à Ottawa une convention concernant la destruction des mines antipersonnel. La date limite, fixée par la convention était : fin février 2003. Elle n'autorisait la détention que de 5000 mines strictement contrôlées destinées à former des démineurs.

Le 20 décembre 1999, la France a détruit la dernière mine antipersonnel dépassant ce contingent. L'opération eut lieu au camp de Précigné, dans la Sarthe, devant M. le ministre de la Défense, Alain Richard.

C'est donc au total environ 1 million de ces mines qui auront disparu de l'arsenal français, mais hélas on estime à 100 millions le nombre de mines déjà dispersées sur le terrain au cours des nombreuses opérations de guerre dont le monde fut le théâtre depuis 1945. Considération navrante et dangereuse : la convention

d'Ottawa n'a été ratifiée que par 89 Etats. Elle n'est pas reconnue par un certain nombre de pays qui détiennent des stocks considérables : trois grands Etats, membres permanents du Conseil de sécurité de l'O.N.U., les Etats-Unis, la Russie et la Chine, ainsi que l'Inde, le Pakistan, l'Egypte, Israël, l'Iran, l'Irak, les deux Corées, la Yougoslavie, Cuba, la Syrie, la Turquie et le Vietnam. Or l'on dit que la Chine possède 110 millions de mines antipersonnel, les Etats-Unis 11 millions et la Russie 70.

Ont procédé comme notre pays de grands voisins comme la Grande-Bretagne, la Belgique, le Luxembourg, la Norvège, l'Autriche, le Canada, etc.

Et la France a mis au point plusieurs appareils de déminage qui, si d'autres pays entendent raison, pourront se révéler précieux.

PROTECTION DES MINORITES: LA FRANCE NON SIGNAIRE

En février 1995, le Conseil de l'Europe adoptait à Strasbourg une convention concernant la protection des minorités nationales. On sait les drames qui se sont déroulés et se déroulent encore quant à de telles minorités en divers pays. La convention est entrée en vigueur le 1er février 1998, mais notre camarade Alix Lhote, président de la F.I.R., observe : « Si la convention est bien entrée en vigueur le 1er février 1998, 36 pays l'ont signée et 27 pays seulement l'ont ratifiée au 24.06.1999 sur les 41 pays membres du Conseil. Parmi ceux qui ne l'ont ni signée, ni ratifiée, figure notre pays la France, en compagnie d'Andorre, de la Belgique, de la Géorgie et de la Turquie. Ainsi seule, parmi les grands pays européens, la France se singularise-t-elle négativement.

Pourquoi une telle attitude, alors que dès le sommet de Vienne, en octobre 1993, les chefs d'Etats et de gouverne-

ments des pays membres du Conseil de l'Europe "manifestaient leur volonté, avec force, de faire de la protection des minorités nationales l'une des priorités, et adoptaient, par la suite, la Convention de Strasbourg du 1er février 1995.

Comme le souligne M. Hans de Jonge, chef des relations extérieures du Conseil de l'Europe, dans sa réponse au Président de la F.I.R., le 29 juillet 1999, "il est vrai que la protection des minorités nationales est devenue l'une des nécessités les plus pressantes de l'Europe d'aujourd'hui".

Alors qu'attend la FRANCE ??? "

RETRAITE DU COMBATTANT

Valeur du point d'indice à compter du 1er décembre 1999 : 81,46 F.
Retraite du combattant (montant annuel) : 2.688,18 F.

LA RESISTIBLE ASCENSION DES NEO- NAZIS AUTRICHIENS

"Les élections autrichiennes du 9 octobre [1999] ont montré que le nazisme reste une force importante chez cette "première victime de l'agression nazie", en dépit de quatre ans d'occupation alliée" – écrit Alexander Kendrick, alors directeur du service d'Europe centrale de la radio C.B.S., dans l'hebdomadaire américain "New Republic" daté du 21 novembre 1999.

"La Verband der Unabhängigen (V.D.U.) – ou Union des Indépendants – s'est adressée franchement aux 450 000 nazis armistés qui étaient autorisés à voter de nouveau pour la première fois. Elle a obtenu 489 000 voix, soit 17% de l'électorat, et 16 sièges sur les 165 que comprend le parlement. Il joue aujourd'hui un rôle d'arbitre puisque le Volkspartei (Ö.V.P.) – ou Parti populaire catholique – a obtenu 77 sièges et les socialistes (S.P.Ö) 67, et que les uns et les autres peuvent former une majorité en s'alliant à la V.D.U....

"L'histoire des événements récents – poursuit Alexander Kendrick – ne montre que trop bien comment on a permis au nazisme de ressusciter en Autriche. Il y a un an, le mouvement néo-nazi n'était pas encore canalisé. Un peu partout dans les zones américaines, britanniques et françaises, de petites réunions avaient lieu par les soins d'une organisation s'intitulant Heimkehrerbund, qui était supposée assister les prisonniers à leur retour. Le thème de ces réunions était en général que les prisonniers de guerre avaient été le jouet d'un sort cruel qui les avait obligés à livrer la guerre qu'il ne fallait pas, mais que les choses seraient remises en ordre et qu'ils pourraient bientôt se battre contre les "races des ténébres", c'est-à-dire les Russes. De petits groupes paramilitaires, tels le Schwarze Jaeger, fonctionnaient en même temps dans la clandestinité....

"D'après une loi autrichienne votée en 1947, tous les anciens membres du parti nazi ont été obligés de se faire inscrire comme tels, et 530 000 personnes, soit 10% de la population adulte, l'ont fait. Sur ce nombre, 40 000 environ ont été classés comme "nazis compromis". Les petits nazis, dont 35 000 qui étaient alors et sont encore fonctionnaires, furent armistés en avril 1948. La dénazification s'arrêta là, on rendit aux nazis armistés le droit de vote, et en février de cette année-ci, l'ex-caporal [de l'armée autrichienne, âgé de 39 ans, Herbert] Krauss annonçait la formation du V.D.U. pour

"représenter les intérêts des nazis inscrits", comme il l'a dit hardiment....

"Dès le mois de mai, Krauss avait recruté de nombreux adhérents et le V.D.U. tenait des réunions où "Heil Hitler" remplaçait de nouveau le "Grüss Gott" comme salut. A la fin de ce mois-là, les dirigeants du Volkspartei (Ö.V.P.) se rencontrèrent en secret avec Krauss et ses partisans....

Dans son long article, A. Kendrick évoque quelques-uns des adjoints de Krauss à la tête de la V.D.U. tels Franz Langoth, ancien maire de Linz et ancien lieutenant-colonel S.S., Joseph Praxel, ancien dirigeant de la Hitlerjugend et sous-officier S.S., Fritz Stuber, poursuivi comme criminel de guerre durant la campagne électorale et acquitté "faute de preuves", Erich Kermayr, directeur du service de presse de Krauss et ancien directeur de la propagande du gauleiter nazi de Vienne, Joseph Burckel, qui fut aussi l'un des tortionnaires de l'Alsace annexée au Reich ; certains – tel Stuber – seront parmi les élus en 1999.

Or, la V.D.U. va dans sa majorité être en octobre 1995 l'une des composantes fondatrices du Freiheitliche Partei Österreichs (F.P.Ö.), le parti "de la liberté" formé sous l'impulsion d'un ancien ministre nazi, Anton Reinthaller. A la mort de ce dernier en 1958, c'est un autre ex-nazi, ancien S.S., Friedrich Peter, qui prit la direction du F.P.Ö. L'une des premières batailles du F.P.Ö sera en faveur de l'érection d'une statue à Franz Langoth, l'ancien dirigeant de la V.D.U. que nous avons évoqué ci-dessus.

Pour être la plus importante, le F.P.Ö ne fut pas la seule des formations d'extrême-droite autrichiennes au milieu des années soixante ; l'une d'entre elles, le Sozialistische Ordnungsbewegung Europas (S.O.R.B.E.), dirigée par un ancien nazi, Theodor Soucek, en liaison étroite avec les néo-nazis scandinaves, fut à l'origine d'une série d'attentats antisémites.

C'est pour se démarquer de ce "radicalisme" peu présentable et marginalisateur que Friedrich Peters, qui ne manquait pas de dimension politique, gomma les excès de langage néo-nazis du F.P.Ö. et développa une stratégie de rapprochement avec l'Ö.V.P. et même le S.P.Ö., aspirant à se retrouver dans la position d'arbitre qui fut celle de la V.D.U. à sa création. Une stratégie que développeront son successeur en 1978,

Alexander Götz, devenu maire de Graz à la tête d'une coalition de ce type avec l'Ö.V.P., et surtout Norbert Steger, un avocat viennois né en 1944, qui accéda en mars 1980 à la direction du F.P.Ö. et à qui aucun passé nazi ne pouvait être reproché. Une stratégie qui va s'avérer payante : en 1983 le chancelier socialiste Kreisky forme une coalition S.P.Ö. – F.P.Ö. avec un ministre F.P.Ö. de la Défense, Friedhelm Frischenschlager, qui "dérapera" deux ans plus tard en allant serrer la main d'un criminel de guerre S.S. sortant de prison. Face au scandale, Frischenschlager reçut le soutien de... Jörg Haider, qui trouva son geste "exemplaire".

Un tournant "radical"

Le congrès d'Innsbruck du F.P.Ö. en 1986, tenu au lendemain de son départ du gouvernement, avec l'arrivée de Haider à la tête du parti, marqua un tournant "radical", renouant visiblement avec l'extrémisme d'origine un temps atténué, du moins officiellement. Ainsi, apprend-on de la bouche même de Haider, élevé dans une famille de nazis convaincus, que, selon lui "les anciens S.S. sont des gens respectables qui ont du caractère et des convictions", que "la Waffen S.S. était une partie de la Wehrmacht allemande, c'est en tant que telle qu'il fallait lui rendre hommage", que "le lillé Reich a réalisé une bonne politique de l'emploi", que la nation autrichienne est née d'une fausse couche. Hostile aux immigrés, hostile à la minorité slovène de Carinthie, province dont il est le gouverneur, hostile à la démocratie – "les partis traditionnels sont des parasites, nous serons leur pesticide" dit Haider, qui n'a pas osé évoquer le Zyklon B –, le F.P.Ö ne peut en aucune façon être le parti "modéré" et "libéral" que les défenseurs de l'alliance du parti conservateur autrichien avec le diable tentent d'accréditer. Il est d'autant plus inquiétant qu'aux législatives d'octobre dernier le F.P.Ö. ait obtenu 27,2% des voix... Et que la moitié des ministres du nouveau gouvernement autrichien soit issue de cette formation.

L'entrée du parti de Haider dans le gouvernement est, au-delà de la manifestation de l'ambition sans principes du nouveau chancelier Wolfgang Schüssel, pour une large part la conséquence de cinquante ans de complicité à l'égard d'un passé que l'Autriche se devrait d'exorciser, par un examen lucide

de ce que fut la participation d'Autrichiens aux crimes du nazisme. D'Adolf Eichmann, l'architecte de la "solution finale", à Seyss-Inquart, le bourreau des Pays-Bas. Sans parler de ceux qui, comme l'ancien président autrichien de 1986 à 1992, Kurt Waldheim, prirent part aux massacres perpétrés contre les peuples grec et yougoslave.

Il est toutefois réconfortant de voir que se développe en Autriche même un mouvement de protestation contre l'accession du F.P.Ö. au gouvernement ; mouvement qui est, lui, l'héritier de la Résistance antifasciste autrichienne, laquelle, en Autriche même, dans les Brigades internationales et dans notre pays occupé combattit les nazis et fut l'honneur du peuple autrichien. Nous l'évoquerons dans notre prochain numéro.

Jacques VARIN

1 Lors d'une conférence tenue à Moscou du 14 au 30 octobre 1943, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'URSS s'étaient mis d'accord pour déclarer que l'Autriche, qui a été le premier pays libre victime de l'agression nazie devait être libérée de la domination allemande, déclarant qu'ils "désiraient le rétablissement d'une Autriche libre et indépendante", en rappelant toutefois à l'Autriche qu'elle porte la responsabilité, à laquelle elle ne peut échapper, d'avoir participé à la guerre aux côtés de l'Allemagne. Quelques jours plus tard, le 16 novembre 1943, à Alger, le Comité Français de Libération Nationale, s'associait à cette déclaration.

Le 1er avril 1945, les troupes soviétiques, après avoir libéré la Hongrie, pénétraient en Autriche dans le Burgenland, et faisaient le 28 avril leur jonction en Styrie avec des forces britanniques venues de Trieste. Le 30 avril, la 1^{re} Armée française entra dans l'Ouest du pays, au Vorarlberg, et les forces américaines faisaient de même au Tyrol.

Le 4 juillet 1945, une conférence interalliée des 4 puissances, tenue à Londres, mettait sur pied une "Commission Alliée pour l'Autriche", un "Conseil Allié" exerçant l'autorité suprême dans le pays, divisé en 4 zones d'occupation, américaine, britannique, française et soviétique ; la capitale, Vienne, étant, comme Berlin, divisée en 4 secteurs alliés. La Zone française, comprenant le Tyrol et le Vorarlberg, fut placée sous l'autorité du général Bèthouart, assisté des généraux Chermière, Haut-commissaire adjoint, Descour, commandant en chef des forces françaises, et du gouverneur militaire français de Vienne, le général Joppé.

En novembre 1945 se tinrent des premières élections donnant 49,84% à l'Ö.V.P., 44,54% au S.P.Ö. et 5,44% aux communistes (K.P.Ö.). Le 9 décembre, le Conseil Allié approuva la formation d'un gouvernement présidé par Leopold Figl (Ö.V.P.) et comprenant 8 ministres de l'Ö.V.P., 6 du S.P.Ö. et 1 du K.P.Ö. En janvier 1947 s'ouvrirent à Londres des négociations – Maurice Couve de Murville y représenta la France – qui aboutirent à la signature d'un "Traité d'Etat" précisant que l'Autriche est un pays "libéré", restaurant son indépendance et fixant le délai de son évacuation par les forces alliées, laquelle sera effective le 25 octobre 1955. Le lendemain, le parlement autrichien vota la neutralité permanente de l'Autriche, qui entra à l'O.N.U. le 12 décembre suivant.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

AUBE

Plus de 150 personnes ont participé à la Maison pour Tous de Sainte-Savine, le 21 novembre 1999, au congrès départemental de l'ANACR. A côté du président Maurice Camuset avaient pris place Simone Conan, vice-présidente nationale, M. Besancenot, Chef de Cabinet de M. le Préfet, le colonel Goudard, délégué militaire, M. l'adjoint au maire, M. Marchal, Inspecteur d'Académie, M. Danesini, président de l'UDAC, Bruno Collin, président des "Amis", et nos camarades Henri Planson, Ibanex et P. Collo.

Dans la salle parmi les anciens résistants et "Amis", on notait la présence de M.M. Fournier, Conseiller régional, Domèce, J. Morin et F. Mielle, tous quatre "Amis de la Résistance". Parmi les nombreux messages et excuses reçues, celui de Mgr Stenger, évêque de Troyes.

Dans son rapport d'activité, Henri Planson montra, que malgré l'érosion, les effectifs sont encore de 232 adhérents ANACR, les "Amis" (257) étant en progression.

Bruno Collin s'adressa tant aux résistants qu'aux "Amis" pour que tous s'impliquent dans les activités de l'ANACR, et lut un message du colonel Guingouin, qui habite Sainte-Savine.

Maurice Camuset insista sur le besoin indispensable de transmettre la connaissance du vécu des Résistants. Le double aspect de leur lutte contre l'occupant nazi et le régime de Vichy, le volontariat, le combat clandestin, et aujourd'hui le pluralisme de l'ANACR dans l'Aube et évoqua le travail pour la réalisation d'un document de synthèse sur la Résistance auboise, d'un musée à Troyes, d'un film. Puis il donna lecture de deux messages: l'un du Président Robert Chambeiron, qui fut secrétaire général-adjoint du CNR, l'autre du Président Pierre Sudreau, ancien député, et ancien ministre du général de Gaulle.

Le président Danesini apporta le salut amical de l'UDAC, dont le secrétaire et un vice-président sont membres de l'ANACR, M. Marchal, Inspecteur d'Académie, rappela les valeurs civiques de l'action et des objectifs de la Résistance, leur dimension pédagogique et dit ses efforts pour développer la participation au Concours de la Résistance et de la Déportation. Quant au colonel Goudard, il suscita l'émotion en montrant les aspects inhumains et l'horreur des guerres.

Simone Conan, vice-présidente de l'ANACR, qui fut agent de liaison dans les groupes de la MOI, évoqua la Résistance trop méconnue des femmes et rappela la répression qui les frappa, la déportation qu'elles connurent, leurs martyres, leur civisme.

Clôturant le congrès, le représentant de M. le Préfet, M. Besancenot, ne cacha pas son émotion de se trouver parmi ceux qui firent tant pour la liberté et rétablir la République. Il rappela l'action des ministères de l'EN et des A.C. en faveur du devoir de mémoire, de la connaissance de la Résistance et de ses valeurs. Il souhaita recevoir prochainement une délégation de l'ANACR pour faire avancer les dossiers des cartes A.C. et CVR non encore solutionnées.

CHER

L'ANACR, les anciens combattants, leurs représentants et les élus de Vierzon et Méreau ont rendu le 15 août dernier un hommage aux résistants et aux aviateurs morts pour la France, à Vierzon et dans sa région: deux mois après le débarquement, il y eut encore des victimes, entre le 14 et le 28 août 1944.

Le premier hommage fut rendu à André Joly, fusillé par les Allemands le 28 août, le second le fut devant la stèle du canal, à Vierzon-Forges, à la mémoire de Charles Hamel, fusillé le 16 du même mois, et aux otages arrêtés le même jour et portés disparus: Alice Caillat, Marie-Louise Rolland, Madeleine Chantelat et Camille Lurat. Enfin, le troisième le fut devant la stèle de l'allée de l'aviateur Walker, à Méreau, en souvenir de la disparition d'un équipage de six Anglais et Australiens, abattus dans la nuit du 14 au 15 août 1944.

Des gerbes furent déposées par Michel Duchâteau pour le maire de Vierzon, par François Dumon, Conseiller régional, et par M. Beguin, représentant du maire de Méreau.

Près du canal, Jean Guyader évoqua la notion de résistance à laquelle "il faut redonner toute sa majesté, tout son sens, car le mot est trop souvent galvaudé et son action trop souvent minimisée", insistant sur la nécessité "pour nous survivants, [à] accomplir notre devoir de mémoire".

CREUSE

Le comité départemental ANACR de la Creuse a tenu son congrès le 9 octobre à Lavaveix-les-Mines, en présence de plus de 80 délégués, adhérents et "Amis", représentant tous les comités locaux (199 adhérents et 87 "Amis").

Avaient pris place à la tribune M. Brignolas, le maire de Lavaveix, Marc Parroth, président départemental, Fernand Leriche, délégué national, Mme Delpuch, directrice de l'Office des A.C. et V.G., représentant M. le Préfet, M. Moreigne, sénateur, représentant M.M. Lejeune, sénateur, et Vergnier, député, M. de Lamberterie, Conseiller général de Chenailles, représentant M. Gaudin, président du Conseil Général et M. Auclair, député, M. Albert Marchand, président de l'UDAC, et de l'UNADIF, M. le Chef de Brigade de Gendarmerie de Lavaveix, Alexis Tapissier, organisateur local du congrès, Henri Riboulet, président-délégué de l'ANACR, Pierre Henry secrétaire, et Jacques Brault, trésorier.

De nombreux responsables d'associations d'anciens combattants et victimes de guerre étaient aussi présents: M.M. Giboz, président de Rhin-et-Danube, Castille, président des CVR, André Bassat, président de la FNDIRP, Henri Morlon, président de l'Amicale des Anciens du 26e RI, Yvan Germain, président de l'Amicale de la Résistance de Bourgneuf, Moreau, président de l'Amicale des Médailles Militaires, Jean Dubreil, président de l'ARAC, Pierre Forgeau, président des Blessés du Poupon, Fernandez, président des A.C. de Parsac, et Basserrie, président des A.C. de Lavaveix-les-Mines.

Après qu'Alexis Tapissier, président de séance, eut évoqué les mineurs de la commune, parmi lesquels se recrutèrent la plupart des résistants qui devaient former en 1944 la 2107e Cie FTFP de la Creuse, M. Brignolas, maire, souhaita la bienvenue à tous et Marc Parroth évoqua les ouvrages dont il est l'auteur sur la Résistance creusoise et son livre en cours sur "Les lieux de mémoire en Creuse".

Puis Henri Rebutel présenta le rapport d'activité et Jacques Brault le rapport de trésorerie, complété par le quitus des commissaires aux comptes. Les deux rapports furent adoptés à l'unanimité.

Pierre Henry, secrétaire, intervint sur les droits des résistants et les nouvelles conditions d'attribution de la carte de CVR. Marc Bonnerat et Raoul Vaugelade sur les "Amis", exemples d'activité à l'appui, Gilbert Coulon, président du comité de la Souterraine, faisant part de l'hommage rendu par le comité à Jean Moulin le 27 mai 1999.

Les congressistes entendirent ensuite M. Albert Marchand, président de l'UDAC, qui informa des travaux de l'UFAC concernant l'attribution de la carte CVR, et Mme Delpuch, directrice de l'ODAC, qui intervint notamment sur le "devoir de mémoire", évoquant l'exposition Jean-Moulin qui circule en Creuse, le Musée de la Résistance du Présidial et -sujet controversé, car risquant de relativiser la Résistance- l'idée d'un "lieu de mémoire" consacré aux deux guerres, à la Résistance et à la Déportation.

Après la minute de silence à la mémoire des disparus, Fernand Leriche prononça l'allocation de clôture, en insistant notamment sur la défense des droits des anciens résistants, sur le devoir de mémoire et la nécessité de passer le flambeau aux "Amis", qui pourront ainsi continuer l'œuvre des résistants. Fernand Leriche évoqua aussi la "Journée Nationale de la Résistance" et l'importance du combat contre la montée naissante du nazisme dans le monde.

SAVOIE

"Ils ont dit non: non à l'oppression, non à l'indignité, non à la fatalité".

L'assemblée générale de l'ANACR de Haute-Tarentaise s'est tenue fin novembre dernier sous le signe de la fidélité à ce triple refus d'alors, mais aussi sous celui de refus contemporain de l'oubli, au centre Jean-Moulin de Bourg-Saint-Maurice, comme un symbole de vie contre toutes les barbaries. Les délégués départementaux, Mme Moriaz, M. Borinato étaient présents, tout comme M. Robert Rullier, auteur du livre: "Les mémoires d'un survivant".

Fut élu le bureau de l'an 2000 qui poursuivra ce combat: Mme Simone Trésalet, M.M. Jean-Louis Vinit, René Blanc, Martial Moussellard, Claudius Plassiard, Fernand Jeantet, Julien Miedan, Guy Delort. Les postes de présidents d'honneur étant confiés à M.M. Achille Gonguet, Adrien Buthod.

ISERE

Le 11 septembre 1944, un avion américain percuta la chapelle de Leyrieu, il n'y eut aucun survivant parmi les trois membres de l'équipage et les douze passagers. L'avion était un appareil bi-moteur Mitchell B25-d serial 42-87440, de la 11^e Tac, 27^e FG, 52nd Fs. Il avait décollé de Salon-de-Provence à destination de Loyettes, dans l'Ain, pour une mission de transport de personnel et d'équipement.

Une cérémonie du souvenir a eu lieu au Mont-d'Annoisin où, devant la plaque commémorative, étaient présents M.M. Martin et Manillier, maires d'Annoisin et de Leyrieu, ainsi que les associations d'anciens combattants avec leurs drapeaux. Un officier américain de passage en France, assista avec émotion aux discours et témoignages, dépôt de gerbe, appel des morts, et hymne américain. A l'issue de la cérémonie, un verre de l'amitié fut offert par la municipalité d'Annoisin-Chatelans.

VAL-D'OISE

Le Congrès départemental de l'ANACR s'est tenu à Montmagny le samedi 16 octobre dernier.

Parmi les personnalités présentes avaient pris place à la tribune: M. Jean-Claude Giraud, sous-préfet de Montmorency représentant M. le Préfet du Val-d'Oise, Mme Lestienne, directrice de l'Office Départemental des A.C.V.G., M. Hervé Beaumanoir, député-maire de Montmagny, Mme Marie-Claude Beaudeau, sénateur du Val-d'Oise, Martial Larocque, vice-président national, qui assura durant de longues années la présidence du comité départemental de l'ANACR du Val-d'Oise. Des délégations de l'UFAC, de l'ARAC, de la FNDIRP, de la FNACA, de l'UNC et des anciens de la 2^e BD étaient aussi présentes.

Après les paroles de bienvenue prononcées par le président Henri Ducrot, Jean Hulin, secrétaire départemental, exposa l'action de l'association depuis le précédent congrès de Montmorency: cérémonies du souvenir du maquis de Ronquerolles, des 23 Fusillés des "4 Chênes" à Domont, des combats de Trie-Château, des otages de Nerville. Souvenir également des combattants de Poitasse, de Montigny, de Francville, de la Patte d'Oie d'Herblay, ainsi que des Fusillés d'Orgemont à Argenteuil. La cérémonie organisée chaque année par l'ANACR du Val-d'Oise, début octobre, en union avec celle des Yvelines, sur le site du camp d'internement d'Aicourt, rassemble chaque année plus de 300 personnes.

Le Musée de la Résistance et de la Déportation d'Argenteuil, ouvert il y a deux ans, ne disposant encore que de la moitié des salles qui lui sont destinées, a cependant permis de recevoir des groupes, voire des classes entières d'élèves accompagnés de leurs enseignants. Des chercheurs l'ont également visité.

La trésorerie départementale, Pierrette Catusse, présenta ensuite son rapport, démontrant une saine gestion des finances. Après l'élection du nouveau comité départemental, il fut proposé et voté à l'unanimité l'élévation à l'honorariat de Marie-Jeanne Lutrud, Jeanne Rault et du professeur Jacques Nehill, pour services rendus à l'ANACR.

Après que Mme Lestienne, directrice de l'ODAC eut évoqué les nouvelles dispositions, précisées que les dossiers de demande d'attribution de la carte CVR ne seraient plus rejetés parce qu'incomplets, M. le Maire de Montmagny dit sa fierté d'accueillir le congrès. Puis M. Guy Piazza, représentant M. le Président du Conseil Général, rendit hommage "à ceux à qui nous devons notre liberté", et Mme Marie-Claude Beaudeau assura du soutien des parlementaires de son groupe aux revendications des Anciens Combattants et Résistants. Dans une courte allocution, M. le sous-préfet rappela que le civisme n'est pas acquis à la naissance, ce qui légitime le combat des Résistants pour la transmission de la mémoire des luttes pour la liberté.

La parole fut ensuite donnée à Jacques Weiller, secrétaire du Bureau national, qui précisa le but de notre action pour une Journée Nationale de la Résistance, le 27 mai, journée non fériée mais qui doit être une Journée de la Mémoire pour tous, en particulier dans les établissements d'enseignement. Jacques Weiller dit aussi sa satisfaction des directives ministérielles n'exigeant plus des homologations militaires pour l'attribution du titre de CVR, soulignant que nous restons dans l'attente de textes législatifs concrétisant définitivement cette avancée.

INDRE

Le samedi 13 novembre était inaugurée à Saint-Gaultier, à l'entrée du Collège Jean-Moulin, une stèle -œuvre de l'artiste berrichon Pierre Hémerly- en hommage à l'unificateur de la Résistance.

L'ANACR était largement représentée: par le bureau départemental et plus de 90 membres; sur 20 drapeaux, 13 de l'ANACR, 1 de la 2^e DB, 1 des Médailles de la Résistance, 1 de l'ANCVR.

Pour cette inauguration, il avait été fait appel au Président Robert Chambeiron, dernier survivant du Conseil National de la Résistance, dont le discours fut écouté par une nombreuse assistance parmi laquelle, on remarquait la présence de M.M. J. P. Mourot, ancien ministre, maire de Saint-Gaultier, L. Pinton, président du Conseil général, J.P. Chanteguet, député, M. Tollu, sous-Préfet, de Mme l'Inspectrice d'Académie, de nombreux conseillers généraux, maires, élus, et tous les élèves du collège et de l'école primaire en rangs serrés, dernière leurs professeurs.

Tous les orateurs insistèrent sur le devoir de mémoire, pour lequel dira Robert Chambeiron "est-il un lieu mieux choisi qu'un collège qui porte le nom de Jean Moulin".

Ajoutons que l'ANACR avait été associée à ce projet à l'initiative de M. Desouches, Principal du collège, que nous remercions vivement pour sa participation continue à ce devoir de mémoire.

Le 27 novembre 1999, la petite commune de Chézelles vécu à son tour des minutes émouvantes; son école fut elle aussi baptisée du nom de "Jean Moulin (1899-1943), Préfet de la République, créateur du Conseil National de la Résistance".

Plusieurs personnalités étaient présentes, tels M.M. Louis Pinton, président du Conseil général, François Gerbaud et Daniel Bernadet, sénateurs de l'Indre, Jean-Paul Thibault, conseiller général du canton, Patrick Dreier, directeur de l'ONAC, les maires du canton, les représentants de la gendarmerie et la population de Chézelles.

L'assistance, conduite par 18 drapeaux -dont 12 de l'ANACR- se recueillit au Monument aux Morts où une gerbe fut déposée par Daniel Lavaud, maire. Puis le cortège se ferma pour rejoindre l'école, où une plaque au nom de Jean Moulin fut dévoilée par deux élèves. Le maire rappela l'importance du devoir de transmission de la mémoire auprès des jeunes générations.

Ensuite Isabelle Borget, "Amie de la Résistance", lut une lettre adressée par Jean Moulin le 15 juin 1940 à sa mère et à sa sœur. Jean-Paul Thibault salua l'initiative de la commune de Chézelles.

Jean Gazon, président départemental de l'ANACR et membre du Bureau national, clôtura la cérémonie en rappelant le parcours de Jean Moulin depuis ses premiers combats dans la Résistance jusqu'à son ultime combat.

PARIS

Le 20 novembre 1999 a eu lieu dans un nouveau quartier du 12^e arrondissement l'inauguration d'une rue portant les noms mêlés de Georges et Maie Politzer.

Georges Politzer, enseignant de Philosophie, sera en compagnie d'autres philosophes, co-fondateur avant guerre des revues "Philosophie", "L'Esprit", "La Revue marxiste", son ouvrage le plus célèbre étant "Principes élémentaires de Philosophie". En 1940, c'est lui qui en juin 1940 porta un message du Parti communiste demandant au gouvernement d'organiser la Résistance de la capitale. Sa femme, Maie, sage-femme, fut avant guerre dirigeante de l'UJFF. Entrés tous deux dans la Résistance et la clandestinité, ils seront arrêtés le 15 février 1942. Georges Politzer sera fusillé au Mont-Valérien et Maie Politzer mourra à Auschwitz.

La cérémonie s'est déroulée devant une assistance nombreuse, en présence d'élus de l'arrondissement, de responsables politiques et de dirigeants d'associations de la Résistance et de la Déportation. Maria Doriath, dont la persévérance a permis la réalisation de cet acte de mémoire, était assise au premier rang de l'assistance.

Pris tout-à-tour la parole M. Langevin, qui connut les Politzer à Chamonix lors de randonnées en montagne, M. Henri Malberg, président du groupe communiste au Conseil de Paris, M. Jean-François Pernin, maire du 12^e arrondissement, et Michel Politzer, fils du couple honoré ce jour qui fit partager son émotion à toute l'assistance.

REGION CORSE

Le 23 octobre dernier, deux dizaines de militant(e)s effectif volontairement restreint venant des quatre points de l'île se sont réunis dans une salle d'une auberge corse. Etaient notamment présents Jérôme Santarelli et Jean-Baptiste Fusella, les présidents des ANACR 2A et 2B, Louis Calisti, de la direction nationale, qui présida la rencontre. Notons également pour Ajaccio : Antoine Poletti, Mme Vespérini, M. Moreau, D. Constantini... pour Bastia : R. Lucchini, D. Turchi, A. Calisti, J.Ch Mondoloni, S. Ortu, pour Chisa : Guy Ferreri, Aimé Salvatorelli, J. Giudicelli et pour Corté : J.M. Pincioletti.

Après une pensée très fraternelle à la mémoire d'Emile Sivieri, l'assemblée a adopté un vœu tendant à ce qu'un établissement scolaire porte le nom du Conseiller pédagogique honoraire.

Tout à tour, les deux présidents ont rappelé les actions visant le devoir de mémoire : le 19 mars à Ajaccio et le 20 mars 1999 à Bastia, les deux ANACR se sont associées à l'hommage rendu à Fred Scamaroni, relevant toutefois certaines entorses faites à la vérité historique en ce qui concerne le déclenchement de l'insurrection libératrice du 9 septembre 1943. Parmi d'autres actions de "mémoire", les énergies sont mobilisées pour que la grotte du Poste du Commandement de la Résistance à Porri soit accessible aux touristes.

Par ailleurs, l'Assemblée régionale des anciens Résistants et des "Amis de la Résistance (ANACR)" a adopté le texte suivant, signé par les présidents des deux comités départementaux de l'ANACR, Louis Calisti et Antoine Poletti, secrétaire des "Amis de la Résistance", dont nous publions les principaux extraits :

" Il y avait longtemps que les directions des sections départementales de Corse de l'ANACR ne s'étaient pas réunies. Mais la grande activité de chacune, ajoutée au renforcement de leurs effectifs par les "Amis de la Résistance", commandait ces retrouvailles ; pour échanger des expériences et pour conjurer les efforts de chacune des organisations (...).

" A l'ordre du jour : " Comment faire en sorte que la flamme de la Résistance ne s'éteigne jamais ? ". Autrement dit : comment œuvrer pour ne pas oublier et faire vivre les idéaux de la Résistance ? Car si honorer la Résistance est un devoir de gratitude à l'égard des sacrifices consentis par les "combattants de l'ombre", c'est plus encore faire vivre l'héritage de la Résistance, tant il est vrai que le message de la Résistance porte loin, par delà la génération des hommes et des femmes qui en furent les acteurs.

" Pas question donc d'une Résistance embourbée devant laquelle on se prosternerait : la Résistance, par les vertus citoyennes qu'elle recelait, a des choses à dire, des choses à enseigner aux jeunes générations, pour le présent et l'avenir. Et pour s'en tenir à l'actualité - le plastage de l'ODAC (Office Départemental des Anciens Combattants) de Bastia et la recrudescence du terrorisme - c'est une ferme condamnation qu'on tienne à exprimer l'ANACR et les "Amis de la Résistance". Prononcée par ceux-là mêmes qui ont résisté les armes à la main et à visage découvert, la condamnation de la violence n'en a que plus de signification. Il serait temps que ceux qui, depuis plus de deux décennies et au mépris des valeurs démocratiques douloureusement acquises, pratiquent toutes les formes du terrorisme, ceux-là, méditent les paroles d'une grande figure de la Résistance, André Malraux : " un attentat qui ne suit pas une action populaire ne devient pas seulement un assassinat mais un échec ".

BOUCHES-DU-RHONE

Comme chaque année, c'est au Fort Saint-Nicolas, que s'est tenue la cérémonie commémorative de la libération de Marseille. Devant une nombreuse assistance et en présence des plus hautes autorités civiles et militaires de Marseille, entourées des représentants des associations d'anciens combattants, résistants et déportés des hommages furent rendus par le Préfet et le Maire ; après quoi, Jean Grima, représentant de l'ANACR, lut la citation décernée à la Ville de Marseille. Rappelons que cette lecture est faite en alternance, une année par les Autorités Militaires et l'autre par un représentant d'une association de combattants de la Résistance. A l'issue de cette cérémonie, rendez-vous était pris au Char Jeanne d'Arc, suivi d'une grande messe, à la Basilique de Notre Dame-de-la-Garde.

CHARENTE-MARITIME

Le 26 septembre 1999 a eu lieu à la Rochelle, 187 avenue Guiton, puis au Monument des Fusillés de Chef de Baie, une cérémonie commémorative du "Combat de Saint-Maurice", qui se déroula le 30 septembre 1943, il y a 56 ans, au domicile de Mme Auger où était réuni l'état-major FTP : deux policiers allemands furent tués, un policier français blessé. Deux résistants furent tués, l'un sur place, Paul Manauthon, l'autre Emile Tixier, blessé, fut ensuite fusillé ; un troisième, Michel Guillem, sera exterminé à Dachau. Pour la troisième fois, le détachement FTP "Liberté" était décimé. Pourtant, en 1944, le détachement, de nouveau reconstitué, formait la demi-brigade de marche FTP. C'est cet épisode qui a été commémoré, en présence d'une délégation de l'ANACR de Gironde.

Georges BRU (Lot)
Membre honoraire du Conseil National de l'ANACR, Georges Bru, né en 1909, avait été élève de l'Ecole Normale d'Instituteurs de Rodez et fut un militant du combat libérateur. Des 1940, refusant la défaite, avec le commandant Raymond Picart, il prit part à la constitution des "Groupes Vercy". Sa femme et ses deux fils lui étant de précieux auxiliaires, aux côtés d'une mission militaire anglaise, il était Chevalier de la Légion d'Honneur et de nombreuses décorations, dont la Distinguished Service Order britannique.

Jean SALGUES (Aveyron)
Engagé dans la marine au moment du début de la guerre, son premier bâtiment "l'Orage" est coulé dans la Manche, comme le seront successivement le "Sirocco" et le "Verdun" sur lesquels Jean Salgues avait embarqué. Sauvé de justesse par un bateau anglais, il revint en France. Par la suite, sous l'Occupation, il rejoignit le maquis "Paul Claie".

Georges MAYER (Ain)
Disparu à 70 ans, Georges Mayer, alors âgé de 14 ans, avait apporté son aide à la Résistance. Agent de liaison au 14e bat. FTPF de l'Ain, il fut blessé à Saint-Jean d'Etreux. A la libération du département, il s'engagea au 93e RAM sur le Front des Alpes et participa à l'Occupation en Autriche. Il fut démobilisé en 1946. Il était titulaire de plusieurs décorations, dont la CVR.

Simon MENARD, Maurice CHABRIER (Haute-Loire)
Membre du comité directeur départemental de l'ANACR, Simon Ménard vient de disparaître à l'âge de 95 ans. Arrêté par les GMR, il avait été interné à la Maison d'arrêt de Riom le 28 avril 1944. Evadé dans la nuit du 4 au 5 juillet suivant, dans la région parisienne, au cours d'un bombardement américain du train qui l'emmenait vers les camps de déportation, il revint en Haute-Loire poursuivre son activité résistante. Il était titulaire de la Croix de guerre 39-45, de la Médaille de la Résistance, de la Médaille d'interné résistant et de la Croix du CVR.
Décédé à l'âge de 88 ans, Maurice Chabrier, titulaire de la Croix du CVR et de la Croix du Combattant 39-45, était l'un des cinq survivants sur les soixante-quatorze résistants qui, en 1943, au Puy-en-Velay, subtilisèrent aux Allemands - qui voulaient la fonder - la statue du général La Fayette. Il avait aussi pris part au combat de Rossignol, à la libération du Puy les 18 et 19 août 1944, et à la campagne de France.

André ARISTOTE (Vaucluse)
Résistant de la première heure, André Aristote avait été arrêté et déporté.

Marie-Louise BILLAT, Marie DELLA-VECCHIA, Paulette ROCHÉ (Isère)
Veuve de Paul Billat, qu'elle avait épousé en 1929, Marie-Louise partagea avant guerre l'engagement communiste de son mari et entra avec lui dans la Résistance. Paul, arrêté le 30 novembre 1940, réussira à s'évader le 27 mai 1943 et reprendra sa place dans le combat contre l'occupant et ses collaborateurs. Pendant ce temps, Marie-Louise, toujours très active malgré la charge de ses trois enfants, eut des contacts avec Paul et Marguerite Monval, responsables du FNR. En avril 1944, après avoir confié ses enfants à des amis, elle dut quitter l'Isère pour raison de sécurité et rejoignit son époux, le lieutenant-colonel "Malou", chef important des FTPF du Limousin, devenant agent de liaison à l'E.M.

Marie Della-Vechia ("Mimi") née le 17 avril 1919, secrétaire, mariée à 20 ans et veuve de guerre à 22, se remaria avec Georges Della-Vechia. "Mimi" entra dans la Résistance au printemps 1942. Elle appartenait alors au mouvement "Libération" et mit à sa disposition son appartement rue Taillefer, à Grenoble, durant toute la période clandestine. Elle assura la rédaction et l'impression du journal clandestin "Libération" et effectua certains transports d'armes et de munitions. Des éléments du groupe "Combat" - et en particulier ceux qui formèrent par la suite le groupe franc "Paul Vallier" - se réunirent aussi chez elle. Après la guerre, elle fut secrétaire générale de l'Amicale des Anciens de "Combat", puis celle de "Résistance Unie".
Paulette Roche, fille de Georges Roche - le commandant FTPF "Corlice" - a été comme toute sa famille impliquée dans la Résistance. Elle sera et déportée à Ravensbrück, d'où elle revint après 15 mois de déportation. Malgré sa santé précaire due à la déportation, elle a assuré tant qu'elle a pu des responsabilités à la FNDIRP, participante à la vie de l'ANACR et à l'Amicale des Anciens FTPF.

INDRE-ET-LOIRE

C'est devant 9 drapeaux, en présence de Mme Conin, adjointe au maire de Tours, des présidents d'associations, des familles des victimes que fut rendu le 10 septembre dernier un émouvant hommage aux 4 enfants de la cité des "Bords de Loire" de Tours, morts pour la France ; le soldat Jean Pergeline, tué à Villers-Cotterets, le déporté Georges Testa, décédé au camp de Neuengamme, les deux maquisards Raymond Fouques et Roger Fontenas, assassinés par les nazis le 27 août 1944.

Après le dépôt de gerbe, la minute de silence et l'appel aux morts, la présidente départementale de l'ANACR, Suzanne Plisson, évoqua le combat et le sacrifice de ces 4 hommes et appela à la vigilance pour qu'il n'ait pas été vain.

Jean LAFOURCADE (Gironde)
Membre du réseau Buckmaster, qui contrôlait les parachutages dans la région, Jean Lafourcade fut arrêté le 20 mai 1944 avec une vingtaine de camarades, conduit à La Réole où était installée la Gestapo. Il y fut torturé. Incarcéré au fort du Hâ, puis interné à Compiègne, au camp de Royallieu, il fut déporté à Dachau. Agé de 80 ans, Jean Lafourcade avait été maire de Saint-Pierre d'Aurillac de 1965 à 1995, conseiller général de Saint-Macaire de 1979 à 1988.

Marcel MILIOU, Jo GUILLAUME, Marcel MAINGUY (Morbihan)
Né en 1923, Marcel Miliou, dont la maison familiale à la Lande Saint-Mandé servait de lieu de rendez-vous pour les FTPF en décembre 1943 par Charles Le Bris ; Après avoir intégré la 2e Cie du 1er bat. FFI comme chef de section, il participa à diverses opérations jusqu'à la libération de Lézardrieux le 15 août 1944, après avoir participé à celle de Rostrenon le 3 août et à l'accueil de l'avant-garde US le 4. Il était titulaire des Cartes de Combattant et CVR.

Organisateur des 1942 d'un groupe de Franc-tireurs, Jo Guillaume, appelé au STO, rejoignit un maquis d'Ille-et-Vilaine. Revenu dans la région poityenne fin 1943, il fut fait prisonnier près du Faciot le 25 juin 1944. Condamné après avoir subi d'horribles tortures, aux travaux forcés par une cour martiale allemande, il s'évada durant un transfert de prisonnier. Membre du C.D.L. du Morbihan, et de la Commission militaire départementale, Jo Guillaume était titulaire des Médailles de la Résistance, du Combattant et de CVR.

Marcel Mainguy appartenait au Front national début décembre 1943 sous le pseudonyme "Guillou", y prenant une part active (distribution de tracts, presse clandestine, etc...). En mai 1944, il est incorporé dans un groupe de la 3e Cie du 11e bat. FTP (Cie Alexandre) avec laquelle il participa à toutes les opérations contre l'ennemi (combats, sabotages) puis sur les poches de Lorient et Saint-Nazaire. Il est démobilisé en octobre 1945. Il était titulaire des Croix de CVR et du Combattant.

L'ANACR du Morbihan a aussi été éprouvée par la disparition de Jacqueline LEVESQUE qui, infirmière, rejoignit le maquis y assurant des missions de liaisons et des soins aux blessés, de Malo TRONS-CORFF, entré dans la Cie "La Marseillaise" des FTPF en janvier 1944 et qui était titulaire des cartes CVR et du Combattant, de Louis JARNO, ancien du Front National de la Résistance, interné et évadé à deux reprises, de Joseph LE BOURVELLEC.

Roger MELSCOET, Joséphine MEHAUTE (Côtes-d'Armor)
Arrêté une première fois à l'âge de 16 ans, le 18 mai 1944, en même temps que son employeur Louis Allenou, responsable local de la Résistance, Roger Melscoët, fut atrocement torturé pendant deux heures par la Gestapo et la Milice. Interné au camp Marguerite à Rennes, plusieurs jours sans soins, puis libéré, faute de preuve, il entra dans la clandestinité dans le groupe FTP de Basile Bernard et reprit le combat. A nouveau arrêté le 10 juillet à Plouézec-Quintin, porteur d'objets très compromettants, il réussit à s'évader sous le feu de l'ennemi. Le 5 août, lors de l'arrivée des Américains, il captura deux soldats allemands. Roger Melscoët était titulaire de l'Ordre National du Mérite, de la Croix de Guerre, de la Croix de C.V.R., des Médailles des Internés, des Blessés de guerre, des Evadés.

La ferme de Joséphine Mehaute ("Plinon" dans la Résistance) au "Petit Coucou", lieu-dit de Plouvara, servit de lieu de rendez-vous aux résistants et maquisards de la région de Plouha, qui vinrent notamment y récupérer des parachutages d'armes. Elle était Croix CVR et du Combattant.
L'ANACR des Côtes-d'Armor a déploré aussi le décès d'Alexandre EVEN, Réfractaire au STO qui rejoignit le groupe FTP de Saint-Nicolas-du-Pele et à la Libération s'engagea pour la durée de la guerre au 1er bat. du régiment de transport Auto-Bretagne (RTAB), de René LOYER, qui participa aux combats de Colby et s'engagea pour la durée de la guerre au 1er bat. du RTAB, d'Albert LE MENER, qui fit partie du groupe "Jean Audren" à Mur-de-Bretagne, s'engagea pour la durée de la guerre et combattit sur le front de Lorient, de Germain MORVAN, qui participa à la Résistance aux environs de Glone, de Raymond ROBIN, qui, affecté à la Cie Guy Mocquet puis à la Cie Scottet, participa aux combats de la Pie et à la libération de Carhaix, puis poursuivit la lutte jusqu'à la victoire.

DORDOGNE

Le 9 octobre dernier, 60 anciens du 4ème régiment FTPF se sont retrouvés au restaurant du Mouscar à Saint-Chamasy pour une rencontre informelle fraternelle.

On notait la présence de Maurice Nusenbaum qui fut le commandant en second du 4ème régiment. S'étaient également joints aux anciens du 3e Rgt Roger Ranoux et Yves Bancon, respectivement président et secrétaire général de l'ANACR de Dordogne, André Rouland, co-président départemental et président du comité ANACR de Sarlat, Roger Lablénie, secrétaire de ce même comité.

C'est sur un appel et solennel d'André Rouland à l'union de toute la Résistance, nécessaire pour faire barrage aux attaques des négationnistes, que se sépara l'assemblée.

NOS DEUILS • NOS DEUILS • NOS DEUILS

Chaque mois, les comités de l'ANACR ont à déplorer le décès de vaillants camarades qui se distinguèrent dans les combats de la Résistance et de la Libération.

La Direction nationale de l'association et son journal adressent aux familles et amis des disparus, leurs condoléances et l'expression de leur fraternelle affection.

Martial DOLLA, général Jacques LECUYER, Louis MEUNIER, Jacques CHIEZE (Var)
Membre du comité de Fréjus-Saint-Raphaël de l'ANACR, Martial Dolla, né le 30 juin 1921, était devenu dès 1942 agent de liaison et de recrutement pour les FTPF. Il participa ensuite à de nombreuses actions armées contre l'occupant, dont plusieurs sabotages de voies ferrées. Engagé le 16 août 1944 dans le combat de Gonfaron, il y fut sérieusement blessé.

Le général Jacques Lecuyer, né en 1912 à Saint-Cyprien, lieutenant puis capitaine d'infanterie coloniale, fut instructeur à l'école de Saint-Cyr, repliée à Aix. Il participa au réseau Carte 1942 (prospection de terrains de parachutage). Désigné en 1943 pour créer l'ORA en R2, il fut Chef régional jusqu'à la Libération. Chef d'état-major au sein de la direction FFI, puis chef départemental FFI des Alpes-Maritimes en août 1944, il fut l'un des principaux artisans de la Libération de la Provence alpine. Puis il participa à la bataille des Alpes en 1944/1945 comme chef de groupe n° 1 du Groupement Alpin-Sud, puis comme président d'honneur du comité de Toulon de l'ANACR.

A l'arsenal, où il débuta apprenti, une distribution de tracts appelant les jeunes à ne pas se soumettre, se dresser contre l'oppression, valut à Louis Meunier son arrestation le 17 mars 1942, et sa détention à la Prison maritime. La conclusion de son procès, qui eut lieu en mai 1942, fut une condamnation à 2 ans d'emprisonnement. C'est la centrale d'Eysies qui "l'accueillit" jusqu'à sa libération en mars 1944.

Jacques Chieze, décédé à 72 ans, avait été combattant volontaire à la 2e DB et était Croix de guerre 1939/1945. Il vivait au Plan de la Tour, avec son épouse Nicole ("Anne", dans la Résistance).

Colonel DUPLAIX (Bouches-du-Rhône)
Ancien commandant du 2e bataillon du groupe Indre-Est placé sous les ordres de Robert Vollet, le colonel Duplaix était officier de la Légion d'Honneur, titulaire de la Croix de Guerre et de la Médaille de la Résistance.

L'ANACR des Bouches-du-Rhône a aussi été endeuillée par la disparition de PHILIPPE DEMOURIZI, ancien combattant et déporté, de Jean POCH, ancien combattant 39/45 ancien chef de groupe de la 17e Cie FTPF du maquis de Bayons (Alpes-de-Haute-Provence), de Charlotte COSTA, qui hébergea des personnes recherchées par la Gestapo et la Milice.

André GUIPET, André CHAGOT (Saône-et-Loire)
Connu dans la clandestinité sous son nom de guerre "Francis", André Guipet fut avec son groupe l'artisan le 23 septembre 1943 d'un des déraillements les plus spectaculaires et les plus meurtriers de l'époque, sur la ligne Dole-Chalon, à hauteur d'Aulhumes. Le bilan en fut, pour l'ennemi, 16 wagons détruits, deux généraux, un colonel et 250 hommes de troupes tués. Regroupant les troupes Frédo, de Beaurepaire, et Hervé, de Commenailles, c'est environ 230 combattants de l'Ombre qu'André Guipet avait sous ses ordres en 1944.

Entré au maquis de Chauvaillat en juillet 1944, André Chagot participa aux différentes opérations du maquis jusqu'au 12 septembre 1944, date à laquelle il était incorporé à la 1ère DFL en Alsace, puis poursuivit la lutte sur divers fronts jusqu'à la fin de la guerre. Il était titulaire de la Croix du Combattant 1939/45, de la Croix du Combattant Volontaire avec barrette guerre 39/45 et des Médailles de Reconnaissance de la Nation et Commémoratives françaises de la guerre 1939/1945 avec barrette "Engagé volontaire" et "Libération".

L'ANACR de Saône-et-Loire déplorait aussi la disparition de Robert MATRAY, ancien du maquis de Marchamp et du 3e bat. du 1er régiment du Rhône, de Lucien Crozet ("Sans Ticket"), ancien du 4e bat. du 1er régiment du Rhône, d'Arnaud JANIN, réfractaire au STO et résistant, de Louis JACOT ("René"), d'Armand Georget, d'Henri RAT.

Guy PERILHOU (Paris)
Guy Périllhou, résistant de la première heure dans les rangs du Front National (le vrai !) de la Résistance, fut arrêté et condamné en 1940 comme "irréductible et dangereux" par le régime de Vichy. Il passa par la prison, les forts, les camps, notamment ceux de Nexon et de Mozac. Il organisa des évasions, avant de s'évader lui-même avec quelques camarades en juillet 1943. Il rejoignit un maquis de l'Allier, puis participa à la direction du Front National à Lyon, avant d'en devenir en 1945 secrétaire national.

55 ANS AU SERVICE DE LA MEMOIRE

Depuis quelques années, un certain genre d'informations provoque chez les nôtres des réactions peu flatteuses: haussement d'épaules, sourires quasi apitoyés, colère... Il s'agit d'une "mode" qui consiste à s'offusquer, par voie d'une presse accueillante, que même les résistants, déportés, victimes du nazisme auraient "oublié" de grands noms, de grandes dates de la lutte pour la Libération. Suit, bien sûr, la création de groupements fantomatiques, voire d'entreprises commerciales, qui vont...réparer les oublis coupables!

Souvenons-nous donc du plus triste exemple: il y a quelques années des journaux - et même un film - nous ont accusés d'avoir "oublié" Missak Manouchian et les 23 de "L'Affiche Rouge". Ces folliculaires ne savaient même pas - ou faisaient semblant - que depuis février 1945, en totale coopération avec l'U.G.E.V.R.E.(1), l'A.N.A.C.R. organise au Carré des Fusillés du Cimetière Parisien d'Ivry une cérémonie anniversaire du souvenir, qui témoigne de notre gratitude envers les résistants nés sous d'autres cieux qui donneront leurs vies pour notre pays et pour le leur. A toutes ces cérémonies étaient invités les cen-

seurs. Aucun n'y vint. Jamais. Cette carence leur fut opposée, mais ils cachèrent nos réponses. Ils furent invités à la cérémonie suivante. Aucun n'y vint, ni à aucune de celles qui suivirent. Jamais. C'est eux qui, pendant une quarantaine d'années avaient oublié les "23" (et continuèrent à les oublier). Eux, alors que pour nous gratitude, fraternité et sens de l'honneur ont valeur de synonymes.

Et il n'y a pas que les "23", loin s'en faut. Ce n'est que l'exemple le plus insolent, le plus blessant, qui se poursuivait par des tentatives de dessaisir A.N.A.C.R. et U.G.E.V.R.E. de leur initiative. Et la médisance, la calomnie, les tentatives d'accaparement se manifestèrent sur d'autres sujets en de nombreux points de France.

Or, voici que d'autres personnages apparaissent ça et là, qui découvrent avec 55 ans de retard le devoir de mémoire, se gardant de tout contact avec les associations qui le pratiquent depuis la Victoire, et qui ont contribué à son insertion croissante dans les préoccupations de la République. Les expositions, musées, débats, conférences, publications? Ils passent outre. Mais certains commencent à répondre au

devoir... en cherchant des subsides que des collectivités, dont les membres n'ont pas l'âge d'avoir été résistants, leur accordent, de crainte d'être accusées d'indifférence.

Comment ne pas mettre en garde contre ces tentatives de détourner l'attention publique des activités de mémoire de toutes les associations et amicales? (Car l'A.N.A.C.R. n'est pas seule). Elles n'ont pas attendu 55 ans, elles. Conclusion? Développer, multiplier ces activités, y compris avec les techniques les plus modernes, pour notre part avec le fructueux concours des "Amis de la Résistance (A.N.A.C.R.)", attirés vers nous par la conscience qu'un pays sans mémoire risque de n'avoir d'avenir que bien sombre et par la double certitude que les fidèles militants de la mémoire sont les survivants de la Résistance et de la déportation, organisés depuis plus d'un demi-siècle; et qu'une telle mémoire est la plus vivante école de citoyens.

C. F.B.

(1) Union Générale des Groupements des Engagés Volontaires et Résistants Etrangers.

NICE, LE SEPTIEME ART ET LA RESISTANCE

En quatre jours, le deuxième festival du film sur la Résistance a offert aux participants de la région, et à de nombreux autres venus de plus loin, un tableau saisissant de ce que fut cet acte libre: résister à l'envahisseur, au fascisme.

Au Musée d'art moderne de la ville de Nice, dont l'auditorium s'est révélé parfaitement adapté à la circonstance, les spectateurs, dès 9h30, se pressaient à la rencontre d'une cinématographie alliant des films prestigieux, tels que "La ballade du soldat", de G. Tchoukrai (soviétique), "Rome ville ouverte", de Rossellini (Italie), "Un condamné à mort s'est échappé", de R. Bresson (France) aux films plus insolites, tels que "Grands et petits", de Vladimir Pogacic (Yougoslavie), "Section spéciale", de Costa Gavras (France), à des films voire inédits comme "Le chant des vieux jours", d'A. Mkrthian (Arménie soviétique) encore jamais vu en France, et ce "Jean Moulin: un homme de liberté", d'Alain Périssin.

Quatre journées, chacune réservée à une cinématographie singulière, Union Soviétique, Yougoslavie, France et Italie, qui permettaient à la fois de pénétrer dans l'unité du combat des Résistants, et se familiariser avec une démarche culturelle chaque

fois particulière: gravité et lyrisme du côté de Tchoukrai, Donskoï ou Guerman, psychologie des sentiments, passion et suspense du côté des Rossellini, Bresson, Astruc ou Dreville.

22 classes ont répondu à l'invitation du Musée de la Résistance, relayée par les institutions de l'Education Nationale des Alpes-Maritimes et le cinéma a confirmé, à cette occasion, le rôle privilégié qu'il jouait en direction des jeunes. Des centaines d'entre eux ont pu, lors des discussions animées par M. Yves Allion, poser leurs questions en direct aux résistants-témoins, présents dans la salle. Avec une exposition évoquant l'action de Jean Moulin, des documentaires, des intermèdes musicaux, cette manifestation remarquablement organisée par R. Gilli, J.L. Panicucci et d'autres amis, a demandé près d'un an de préparation (recherche, contacts, copie et transport des films, doublage, etc.). Elle s'est conclue par la projection des "Misérables" en présence du réalisateur Claude Lelouch, dont on connaît la sensibilité pour ces années de Résistance.

Monique Houssin

« Notre Musée », Revue de l'Association du Musée de la Résistance nationale, n° 15, décembre 1999.

L'EDITEUR "RESISTANT" DE FRANCFORT TRAVAILLAIT POUR LA WEHRMACHT

Les éditions Bertelsmann ont en Allemagne une célébrité qui peut se comparer, tout au moins au plan de leur importance, à Gallimard à Paris. Entre autres différences, on note que Gallimard n'a pas cherché à se présenter comme un éditeur clandestin sous l'Occupation, chacun sachant que sa revue était dirigée par Drieu la Rochelle, mais Bertelsmann avait tranquillement cultivé depuis 1945 une réputation d'éditeur "d'opposition" au nazisme.

Toutefois, la célèbre maison commit une imprudence il y a deux ans lorsqu'elle acquit des éditions américaines. Certains membres de la maison qui passaient donc sous sa coupe posèrent donc, de façon d'ailleurs modérée, des questions sur la possibilité que Bertelsmann ait quelque peu enjolivé son passé. Le soupçon venait tout simplement que la maison, alors bien moins puissante que maintenant, avait été autorisée à travailler de 1933 à 1945.

Une commission d'experts indépendants a été chargée de répondre à la question. Le professeur Friedländer, qui la préside, n'a pas attendu la fin des travaux pour déclarer: "Nous ne pouvons pas pour confirmer qu'il s'agissait d'une édition d'opposition". En effet, la commission a très rapidement établi que la firme Bertels-

mann éditait plus du quart des ouvrages imprimés pour la Wehrmacht: au moins 20 millions d'exemplaires sur un total de 75 millions de livres, depuis des romans passe-partout jusqu'à des ouvrages de propagande caractérisés. Certes, les références au national-socialisme sont rares, mais partout est présente la pensée "autoritaire, populiste et antisémite". D'ailleurs, si le patron de l'époque, Heinrich Mohn, toujours vivant, n'adhéra pas au parti nazi, il accorda un soutien financier régulier aux S.S. Il a fait valoir que sa maison avait mis fin à son activité un peu avant la fin de la guerre, en raison de divergences avec le pouvoir. C'est faux: il s'agissait de la découverte d'irrégularités sur des achats de papier. Alors, on peut lire dans la presse allemande de ces dernières semaines des appréciations comme celles de la Frankfurter Allgemeine Zeitung pour qui les premières conclusions de la commission "sont un désastre pour l'image que donnait le groupe de lui-même". La réputation en a évidemment volé en éclats. Et l'un des membres de la commission a formulé, dans une interview, un verdict qui n'a pas besoin de commentaires: "Pendant la guerre, la petite société d'alors a livré à l'armée allemande davantage de livres que les éditions du parti nazi".

HOMMAGE AUX FUSILLES DES GROUES

Une imposante cérémonie en présence de 250 à 300 personnes et 30 drapeaux d'associations s'est déroulée le 10 octobre dernier à Saint-Jean-La-Ruelle en hommage aux fusillés des Groues.

Le Préfet était représenté par le directeur départemental des services A.C.V.G.. On notait la présence des Maires d'Orléans, de Saint-Jean-La-Ruelle, et de plusieurs maires de communes environnantes, ainsi que celle également de deux députés du Loiret, du Président du Conseil général, d'Hélène et Catherine Zay, du représentant de l'UDAC et d'une délégation militaire de la région.

L'appel des noms des fusillés a été fait par Joseph Loquet, seul survivant du groupe Chanzy, avant le dépôt de 9 gerbes au pied du monument. Serge Combret, représentant du Bureau national, prit la parole au nom de l'ANACR.

La chorale de Saint-Jean-La-Ruelle interpréta magnifiquement le "Chant des Partisans" et la musique locale la "Marseillaise". Un vin d'honneur clôtura la manifestation en mairie de Saint-Jean-La-Ruelle.

MUSEES • MUSEES • MUSEES

SAINT-GERVAIS D'Auvergne : L'INAUGURATION

Par un temps splendide, le Musée de la Résistance à Saint-Gervais, réalisé par le Comité des Anciens Résistants de la Zone 13 (affilié à l'ANACR du Puy-de-Dôme) avec les aides de la commune de Saint-Gervais, du SMAD (Syndicat mixte des Combrailles) et du Conseil Général, a été inauguré le 11 septembre dernier.

En présence des anciens résistants du secteur, des membres du Comité Directeur et des représentants des Comités de l'ANACR du Puy-de-Dôme, des élus régionaux et départementaux, des maires, des directeurs des établissements scolaires, des représentants de nombreuses associations d'anciens combattants, de déportés, M. le sous-préfet de Riom, accompagné de la directrice de l'ONAC, a coupé le ruban d'inauguration.

Précédé de la fanfare locale, des drapeaux des associations, un défilé de près de 200 personnes fut organisé dans les rues de la ville. Après un dépôt de gerbe au Monument aux Morts, tous se rendirent à la salle municipale.

Sous la présidence du maire de la localité, le porte-parole de l'Amicale des Résistants F.C. Maestracci (en l'absence de Paul Roche souffrant), le sénateur, le représentant du Conseil Général, le député et le sous-préfet rendirent hommage à la Résistance et aux organisateurs de ce musée modeste, vivant, mais riche en docu-

AVANT LA RESISTANCE: LEO LAGRANGE

Tous ceux qui ont connu la retraite, l'exode, la débâcle de 1940, ont été témoins de paroles, de gestes, d'actes par lesquels certains exprimaient déjà leur refus de la capitulation, de l'occupation, et à fortiori de la collaboration.

Le comportement d'un homme alors fort connu mérite d'être cité: l'ancien ministre Léo Lagrange, qui, de 1936 à 1938, avait beaucoup fait pour le sport, les loisirs, la culture... et qui, non mobilisable parce qu'ancien combattant de 1914 - 18 et au surplus parlementaire, refusa cette faveur et exigea de servir dans l'armée. Brigadier, dès le 15 septembre 1939, il obtint d'être affecté au peloton des élèves officiers de réserve de l'école d'artillerie de Poitiers. 3 mois plus tard, sous-lieutenant, il obtint son affectation dans une unité combattante, le 61^e R.A., qui, avec les 151^e, 80^e et 94^e R.I., appartenait à la "division de fer". La pauvre artillerie hippomobile subit cruellement l'attaque allemande. C'est à proximité du chemin des Dames et de Craonne que, devenu lieutenant, Léo Lagrange, est blessé, refuse d'être évacué et...disparaît. Il faut attendre février 1941 pour savoir ce qu'il est devenu: un officier allemand signala avoir inhumé le 9 juin 1940 à Evergnicourt, un officier français, député, ancien ministre.

Dans l'intervalle, le groupe socialiste, divisé le 10 juillet 1940 à Vichy quant à la remise des pleins pouvoirs à Pétain, avait porté Léo Lagrange comme... "abstentionniste volontaire" (sic).

L'aumônier du 151^e R.I., l'abbé Lagarde, qui devait périr en déportation, avait écrit de lui: "Ce qui m'attirait vers le lieutenant Léo Lagrange, c'était sa grandeur d'âme. Il comprenait et il était noble dans tous ses sentiments". Le Général de Gaulle écrivit à Mme Lagrange, en 1945: "Comment oublierait-on ce Français, droit, ferme et net, ce représentant du peuple ouvrant son esprit et portant son labeur et son éloquence aux fraternelles idées, ce combattant des premiers instants tombé à l'ennemi en défendant la terre natale et la liberté contre la pire invasion qu'ait connu notre pauvre monde. Moi qui l'ai connu, c'est-à-dire estimé et aimé, je veux lui rendre témoignage".

M. Pierre Mauroy, ancien Président de la "Fédération Nationale Léo Lagrange", a publié aux éditions Denoël une biographie de celui que l'on peut considérer comme l'un des précurseurs de la Résistance.

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD Rédaction - Administration 79, rue St-Blaise, 75020 Paris

REDACTION - ADMINISTRATION 79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS Tél.: 01.44.64.80.60 - C.C.P. 4194-42 W PARIS

ABONNEMENTS France..... 45,00 F Etranger..... 55,00 F Abonnement de soutien..... 70,00 F Le numéro..... 6,00 F

CHANGEMENTS D'ADRESSE Prière de joindre la bande du dernier numéro reçu et deux timbres-poste pour frais

Edité par la S.A.R.L. FRANCE-D'ABORD Le gérant: Jean FRIERE Commission paritaire des Publications et Agences de Presse - N° 1 155 D 73

Imprimerie Multi Incofoto Photo 3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris Tél.: 01.40.03.96.60